

**LES ÉDIFICES RELIGIEUX DE L'ANCIEN ALGER**(18<sup>e</sup> article.)**CHAPITRE LXVII.****CHAPELLE DE SIDI MANSOUR, PORTE BAB-AZOUN.**

Entre les deux portes Bab-Azoun s'adossait au rempart la chapelle d'un saint appelé Sidi Mansour et dont le nom complet serait Mansour ben Mohammed ben Selim, d'après un acte authentique de la fin de Chaban 1137 (du 5 au 13 mai 1724), qu'il me paraît intéressant de traduire sommairement.

« Louange à Dieu. Après que des contestations et des différends eurent eu lieu entre les deux honorables qui sont : le Sid Mohammed, administrateur du tombeau du Saint, du vertueux, de l'étoile brillante le Sid Mansour (que Dieu nous soit propice par ses mérites, amen !) situé entre les deux portes de la porte d'Azzoun (Bab-Azoun), l'une des portes de la (ville) bien gardée d'Alger, (lequel administrateur est) fils du Sid Ettayeb dit Ben El-Idam, et l'honorable El-Hadj Salem ben Ezzouaris ben Omar, au sujet de la surveillance et de l'oukilat de la chapelle du cheikk susdit ; le second prétendant à l'encontre du premier qu'il est de la descendance du Sid Mansour susdit, et que dès lors il est plus digne que lui d'être son agent et qu'il doit avoir la préférence sur lui pour la gestion de la coupole et de la dotation ; le premier lui opposait à ce sujet les dénégations les plus formelles, alléguant que lui et ses ancêtres avaient toujours été investis de cette gestion et de cette surveillance ; qu'il appartient à la famille du Saint Sidi Mansour susdit ; que personne n'a jamais troublé cette longue jouissance de ses ancêtres, qui s'est perpétuée pendant de longues années et jusqu'au moment où elle parvint entre ses mains ; et, enfin, qu'il n'est nullement à sa connaissance qu'il existe le moindre lien de parenté entre lui et le dit demandeur. »

« Leur discussion se prolongea et ils la soumirent plusieurs fois à des assemblées de juges, jusqu'au moment où ils s'adressèrent d'un commun accord au Medjelès scientifique siégeant dans la grande Mosquée d'Alger, et où furent présents etc. (suit la mention des deux Muphtis et des deux cadis. »

« En leur présence (que Dieu les assiste !) chacun d'eux développa

ses prétentions conformes à l'exposé ci-dessus. Le Sid El-Hadj Salem, susnommé, exhiba un arbre généalogique de Chérif (descendant du prophète) mentionnant, après plusieurs générations, un nommé Mansour ben Idir ben Ibrahim et il prétendit que c'était là le personnage sur lequel roulait le procès. »

« Ensuite, son adversaire, le Sid Mohammed, oukil susnommé, produisit des rescrits délivrés à ses ancêtres, etc. Il fournit également la copie d'un acte du Medjelès en date des derniers jours de Chaban 1137 (du 5 au 13 mai 1724), établissant que des contestations ayant eu lieu entre un de ses ancêtres, lequel est le Sid Hamza ben Abd Ezzelam, alors oukil du tombeau du cheikh susdit, et le Sid Kassem ben El-Marabot, celui-ci ne put justifier ses prétentions, il résulte, en outre, de cet acte, que l'ancêtre sur lequel portait le litige s'appelait Mansour ben Mohammed ben Selim. »

« De ce rapprochement, il résulte que le nom du personnage est le même, mais que les noms du père et de l'aïeul diffèrent essentiellement et que dès lors, il s'agit de deux *Mansour* différents et non d'un seul, et que le premier n'est pas le même que le second. »

« Ils demandèrent alors (que Dieu très-haut les conserve !) au Hadj Salem susdit, s'il avait une preuve évidente ou un acte authentique établissant d'une manière certaine en sa faveur que Mansour ben Idir, mentionné dans la pièce qu'il produit, est bien le Sid Mansour dont il s'agit. »

« Il se trouva dans l'impossibilité absolue de donner aucune preuve à ce sujet. Ensuite, ils lui demandèrent si lui ou avant lui, un de ses ancêtres avait été l'administrateur de Sidi Mansour en question; ou bien, si l'un des siens avait jamais participé, concurremment avec son adversaire à la jouissance des habous, etc. »

« Il confessa entre leurs mains qu'il n'avait jamais joui de l'usufruit ni de l'oukilat et qu'il ne savait si l'un de ses ancêtres, avait jamais eu cette jouissance; il déclara qu'il ne convoitait ni ces revenus ni cet oukilat, que sa *djema'a* et les gens de son pays l'avaient poussé et excité à faire des investigations à ce sujet, et à réclamer, mais qu'il savait fort bien qu'il n'avait aucun droit à revendiquer, et qu'il était, d'ailleurs, assez riche pour se passer de ces biens. »

« En conséquence, le Medjelès, considérant le défaut de justifications et les aveux d'El-Hadj Salem, déboute celui-ci de sa demande et maintient le Sid Mohammed dans ses fonctions d'oukil du

tombeau de Sidi Mansour, etc. A la date du milieu de Kada 1208 (du 10 au 19 juin 1794). »

D'après un manuscrit arabe, Sidi Mansour serait mort en 1054 (1644-1645). Je ne devais pas négliger de donner ce renseignement, bien qu'il ne présente pas toutes les garanties désirables d'authenticité.

La chapelle dont il s'agit, qui avait reçu le n° 31 de la place Massinissa fut démolie en 1846, avec les remparts auxquels elle était contiguë, et je crois devoir, à ce sujet, emprunter au journal l'*Akhbar* du 30 décembre 1845 l'article suivant qui figure, sans signature dans les *Faits divers*.

« Les démolitions que l'on exécute en ce moment à la porte Bab-Azoun ont atteint la chapelle de Sidi Mansour, qui va disparaître. L'autorité a pris des mesures pour la translation des restes de ce marabout et de ceux des membres de sa famille qui étaient enterrés dans le même lieu; et samedi dernier ils ont été transportés sous l'escorte d'un détachement de zouaves. Le convoi était précédé par les étendards du Saint et derrière suivaient une quarantaine d'indigènes. Il a traversé toute la ville et s'est rendu hors Bab el-Oued, au marabout de Sidi Abd Errahman Ettaalbi, au-dessus de la promenade d'Orléans. C'est là que Sidi Mansour a été provisoirement déposé. . . . Selon la tradition locale, Sidi Mansour était un pieux personnage qui habitait, il y a environ trois siècles, une petite boutique, la même où plus tard, il a été enterré. Une pauvre veuve, dont le fils était captif en Espagne, vint l'implorer un jour, afin que par son intercession, ce fils pût recouvrer la liberté. Sidi Mansour se tourna vers un petit chien qui ne le quittait pas et lui dit : tu as entendu ce que veut cette femme, pars à l'instant. Ce jour-là, le jeune captif dont il s'agit venait de se baigner dans la mer, sur le littoral d'Andalousie et regardait avec amertume le côté de l'horizon où se trouvait sa chère ville d'Alger. Il était absorbé dans cette contemplation, quand il vit avec surprise un petit chien arriver du large, sauter après lui d'un air caressant et chercher à l'attirer dans les flots. Il s'amusa des cabrioles de cet animal, lorsqu'il s'aperçut que le petit chien avait saisi sa chachia et l'emportait dans la mer. Il sauta à l'eau pour la rattraper, mais le chien l'entraîna au fond de l'abîme et lorsqu'il revint à lui, il se trouva sur la plage de Bab-Azoun. Telle est la légende passablement miraculeuse du Saint Roch algérien dont la translation vient d'avoir lieu. »

D'après une autre tradition, Mansour aurait été condamné à

mort et pendu, selon l'usage, sur les fortifications Bab-Azoun, de manière à ce que le corps se trouvât en dehors du rempart. Mais la suite des événements prouva que cette sentence était inique puisque Dieu admis immédiatement le défunt au nombre de ses élus. En effet, le soir de l'exécution, le crieur public ayant averti, comme d'habitude, que la porte Bab-Azoun allait être fermée, le cadavre du supplicié prit la parole, au grand ébahissement des auditeurs, et s'écria d'un ton dolent : « Il ne restera dehors que Mansour, qui est pendu au rempart. » Le peuple ne pouvant douter du miracle, plaça Mansour au rang des Saints.

Ce marabout jouissait d'une assez grande célébrité et la dotation de sa chapelle avait une certaine importance.

### CHAPITRE LXVIII.

#### § 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE SOUKET AMOUR, RUE DE CHARTRES

Cette petite mosquée ne portait d'autre nom que celui du quartier où elle se trouvait située, *Souiket Amour* (la petite rue d'Amour), et le plus ancien renseignement que j'aie pu recueillir à son sujet ne remonte qu'à l'année 1031 (1621-1622). Elle reçut successivement les n<sup>os</sup> 150 et 116 de la rue de Chartres, et fut démolie pour cause de sûreté publique en 1869. Son emplacement est tombé dans la voie publique.

#### § 2<sup>o</sup>. — MOSQUÉE EL-KEBABIYA, RUE DE CHARTRES.

Cette mosquée a été appelée *Mesdjed El-Halfaouia* ou *El-Halfaouyin* (des ouvriers en sparte) antérieurement à la moitié du XI<sup>e</sup> siècle de l'hégire et *Mesdjed* du quartier des *Kebabliya* (marchands de cabans, de vêtements à capuchon) postérieurement à cette époque. Ce dernier nom pourrait faire supposer que Haedo a entendu désigner l'édifice qui nous occupe, dans ce passage de son énumération des sept principales mosquées d'Alger : « la cinquième dans le Souk (Soco) des chrétiens qui vendent de l'herbage et qui font des manteaux derrière le bagne du roi (1). »

Toutefois, la synonymie ne me paraît pas assez certaine pour que je la présente autrement que comme une simple hypothèse. Cette mosquée qui avait reçu le n<sup>o</sup> 207 de la rue de Chartres, fut

(1) La quinta en el-Soco de los herbageros, etc.



démolie en 1839. Son emplacement est compris, partie dans la voie publique, partie dans le temple protestant et partie dans la maison faisant l'angle de la place de Chartres et de la rue Palma, dont elle porte le n° 1.

§ 3<sup>e</sup>. — MOSQUÉE SOUK ESSEMEN RUE DE CHARTRES.

D'après l'oukfa des établissements religieux, cette petite mosquée était sise au quartier des *Reka'in* (الرقاعين) raccommodeurs, rapiéceurs), au-dessus de Souk Essemen (la rue au beurre fondu). Les autres documents s'accordent à l'appeler la mosquée de Souk Essemen, nom que la notoriété employait concurremment avec celui de *Mesdjed Seba'louyat* (des sept coudes), dénomination d'une ruelle tortueuse qui a été remplacée en partie par la rue Sainte. Elle reçut le n° 257 de la rue de la Chartres et fut démolie pour cause de sûreté publique en 1839. Son emplacement est tombé en grande partie dans la voie publique.

§ 2<sup>e</sup>. — QUARTIER BAB-AZOUN EXTERIEUR.

CHAPITRE LXIX.

CHAPELLE DE SIDI BETEKA.

De même qu'aujourd'hui, les principales communications d'Alger avec l'intérieur s'effectuaient, avant 1830, par la porte méridionale de la ville. Par suite de cette circonstance, commandée par les dispositions topographiques, le faubourg Bab-Azoun renfermait plus de fondouks et d'établissements divers et moins de cimetières et d'édifices religieux que le faubourg Bab el-Oued. Nous avons donc à faire ici une moins ample moisson que dans la partie septentrionale de la ville.

En sortant de la porte d'Azzoun, on trouvait à gauche sur le bord de la mer, la chapelle de Sidi Abou'tteka, saint dont le nom se prononce usuellement Sidi Beteka. Cet établissement se composait : 1° d'une mosquée sans minaret, 2° de la Kobba ou chapelle du marabout, 3° d'une zaouiat renfermant des chambres à l'usage des pauvres, des infirmiers et des malades; cet hospice était dirigé par le Beit El-Mal, 4° des latrines avec fontaines, 5° des bains froids, 6° d'un cimetière.

Dans cet établissement était le poste des fossoyeurs chargés des inhumations au quartier de Bab-Azoun. Ils y séjournaient toute la journée munis de leurs outils. C'était là aussi, qu'on déposait les corps des membres de la milice turque qui avaient subi le supplice de la strangulation.

Les renseignements que j'ai pu recueillir ne font connaître ni le nom du fondateur ni la date de la construction de cet édifice, qui a pris le nom du Saint dont il renferme les restes mortels. J'ai déjà constaté, à propos de la Zaouiat Tchekhtoun, que ce marabout était contemporain de l'expédition entreprise contre Alger, par Charles-Quint, en 1541. Sidi Beteka a pris à la catastrophe éprouvée par l'illustre Empereur une part qui n'est pas connue de la génération algérienne d'aujourd'hui. D'anciens ouvrages disent qu'après la retraite des Espagnols, le peuple d'Alger attribuait hautement sa délivrance au nègre Youssef, et que les ulémas et marabouts d'alors humiliés de se voir associer un vil esclave noir, allèrent trouver Hassan aga, qui gouvernait Alger en l'absence de Kheir-Eddin, et lui exposèrent qu'il était ridicule et scandaleux d'attribuer les succès des Musulmans à un homme qui faisait métier de sortilège ; qu'ils savaient qu'on en avait l'obligation à Sidi Beteka, qui avait été en retraite, en prière et en jeûne depuis l'arrivée des chrétiens et qui avait excité l'orage en frappant la mer avec un bâton.

Le divan se rangea du côté de l'aristocratie des dévots et il fut déclaré officiellement que le vrai libérateur était Sidi Beteka. Malgré cette déclaration solennelle, les marabouts Sidi Ouali Dada et Bouguédour jouissent seuls aujourd'hui de l'honneur que les deux autres se sont jadis disputé, et eux seuls sont considérés par la génération actuelle comme les pieux vainqueurs des Espagnols.

C'est sans doute en mémoire des services rendus par Sidi Beteka, que tout navire algérien devait, en sortant du port, saluer sa kobba, qui dominait la rade du haut de la falaise. L'équipage, tourné vers cette chapelle, disait à haute voix : *Bismillah* (au nom de Dieu !), formule par laquelle débute le Koran et que tout musulman prononce au moment d'entreprendre un acte quelconque.

Dès les premiers jours de la conquête cet établissement fut enlevé à sa destination et occupé alternativement par le génie militaire et par les Ponts-et-Chaussées. De 1842 à 1854, il fut successivement affecté au marché aux huiles et à la halle aux blés. Il est destiné à tomber en entier dans les constructions qui doivent

former l'angle de la place Napoléon et de la rue Constantine.

## CHAPITRE LXX.

### § 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE SIDI ABD-EL-AZIZ.

A environ 100 mètres de la porte d'Azzoun s'élevait la chapelle du marabout Sidi Abd-el-Aziz, dont la légende est inconnue, et une petite mosquée en dépendant. L'oukfa désigne ainsi cet édifice : « Mosquée située hors la porte d'Azzoun, à el-Merkad. (المركاض) (1) et connue sous le nom de Sidi Abd-el-Aziz. » Cet établissement, qui reçut le n° 52 du faubourg Bab-Azoun, conserva son affectation pendant quelques années. Il fut ensuite aliéné, et son emplacement est aujourd'hui englobé dans la maison qui fait l'angle des rues de Constantine et Rovigo et portant le n° 2 de cette dernière.

### § 2<sup>o</sup>. — SIDI BOU HAMMA.

Contre la façade de Dar Essaboun (la maison du savon), était adossée la tombe d'un saint anonyme qui avait pour spécialité de guérir les fièvres intermittentes et qu'on appelait, par cette raison, *Sidi Bou Hamma* (mon seigneur à la fièvre). On dit que les pigeons et les tourterelles constituaient l'offrande la plus agréable à ce marabout fébrifuge, ou plutôt à son oukil. Ce tombeau, compris dans la voie publique, se trouvait à l'angle des rues Rovigo et de Constantine, en avant de la maison portant le n° 12 de la rue du Hamma.

### § 3<sup>o</sup>. — SAINTE LALLA TS'ADITE.

Je dois aussi mentionner, mais sans aucun détail, le tombeau de la Sainte Lalla Ts'adite, dont l'emplacement est englobé dans la maison que je viens de mentionner à la fin du paragraphe précédent.

## CHAPITRE LXXI.

### § 1<sup>er</sup>. — SIDI ABD-EL-HAK.

L'oukfa mentionne ainsi cet établissement, qui se composait

---

(1) Marché aux chevaux et aux bestiaux.

d'une petite mosquée, d'une chapelle et d'un cimetière : « Tombe  
« du cheikh Sidi Abd-el-Hak (عبد الحق), hors la porte d'Azzoun. »  
Cet édifice, qui n'avait pas de dotation et qui est tombé dans la  
voie publique, se trouvait dans la portion de la rue de Constan-  
tine comprise entre la rue Rovigo et la rue de l'Abreuvoir.

### § 2°. — SIDI AISSA.

La plus ancienne mention de la chapelle de Sidi Aïssa est,  
à ma connaissance, de 1093 (1682). Cet édifice est situé près d'un  
fondouk mentionné pour la première fois dans un acte de 1113  
(1701-1702) sous le nom de fondouk Eddeheb, appelé plus tard  
fondouk el medebah (de l'abbatoir), et connu après la conquête,  
sous la dénomination de caserne Didon. Il existe encore et est oc-  
cupé militairement.

### § 3°. — SIDI ALI EZZOUAWI

Le seul renseignement écrit que j'aie pu trouver au sujet de ce  
marabout, est l'article suivant de l'oukfiâ : « Mosquée du cheikh  
« Sidi Ali Ezzouawi, sise hors la porte d'Azzoun, du côté du mar-  
« ché aux moutons. » Cet établissement administré en dernier  
lieu par la famille Bou Khedmi, se composait de la chapelle du  
Saint, d'une petite mosquée et d'un cimetière. Il renfermait une  
source abondante dont les eaux jouissaient, à en croire la supers-  
tition musulmane, de vertus particulières fort appréciables, telles  
que la guérison de la fièvre périodique, la conservation de la fi-  
délité conjugale, la fécondité des femmes stériles, en sorte qu'elles  
étaient beaucoup employées par les crédules, non sans grands be-  
néfice pour l'oukil. L'administration française a démoli l'édifice et  
aménagé les eaux, en attendant la réalisation de son projet de  
construire en cette endroit une fontaine, et un réservoir. Mais la  
renommée de cette source miraculeuse a survécu aux entreprises  
profanes des chrétiens et tous les lundis des sacrifices et autres  
pratiques superstitieuses sont effectués devant la fontaine. Cet éta-  
blissement était situé entre les maisons portant actuellement le n°  
1 de la rue d'Isly et le n° 20 de la rue Rovigo.



## CHAPITRE LXXII.

§ 1<sup>er</sup>. — SIDI ABD-EL-KADER.

Sidi Abd-el-Kader el Djilani, descendant du prophète et saint illustre, naquit à Djilan, ou Guilan en Perse, en 471 (1078 de J.-C.) et mourut en 561, à l'âge de 91 ans, à Bagdad, où il fut inhumé. La mémoire de ce saint célèbre a traversé les siècles, entourée de vénération et de respect, et ses descendants jouissent dans les pays musulmans d'une grande considération. Les mendiants invoquent son nom dans leurs lamentables sollicitations. Dans tous les pays de l'Islam, des chapelles sont élevées à sa mémoire, et Alger ne faisait pas exception.

L'édifice consacré à Sidi Abd-el-Kader s'élevait à environ 800 mètres de la porte Bab-Azoun, adossé à la côte et s'appuyant sur une petite plage, non loin d'un palmier célèbre, qui a été renversé par un coup de vent en 1865, après avoir donné son nom à cette partie du faubourg Bab-Azoun. Il a été démoli vers la fin de 1866, pour les travaux de raccordement du Boulevard, à l'excessive affliction des femmes musulmanes, qui l'avaient en grande dévotion et le fréquentaient assidument. Bien que Sidi Abd-el-Kader ne fut pas inhumé dans la chapelle, — puisqu'il est enterré à Bagdad, — cet édifice renfermait un cénotaphe surmonté d'une châsse et de drapeaux de toutes couleurs, autour duquel les fidèles venaient s'agenouiller et faire leurs dévotions. Un puits, créé par le Saint lui-même, dit-on, lors du voyage qu'il aurait effectué à Alger, fournissait une eau miraculeuse qui avait le don de guérir les maladies, de chasser le mauvais esprit, de rendre les femmes fécondes et d'opérer bien d'autres merveilles sur lesquelles il serait trop long de nous étendre.

On ignore à quelle époque fut construit cet établissement, qu'Ahmed Pacha restaura en 1223 (1808), comme nous l'apprend une inscription arabe qui était placée sur l'édifice et dont voici le texte :

1<sup>re</sup> ligne. فد امر ببناء تحف الروضة \* المشيدة والخلوة

2<sup>e</sup> ligne. الباهية ضريح \* سيدي عبد القادر

3<sup>e</sup> ligne. قصد بذلك لوجه الله \* عبده احمد باشا

4<sup>e</sup> ligne. والى الجزائر بالله \* المحمية او اخر صفر ١٢٢٣

« A ordonné la construction des embellissements de la sépulture

élevée et de la belle retraite, du tombeau de Sidi Abd-el-Kader ; dans l'intention d'être agréable à Dieu, son adorateur Ahmed Pacha, gouverneur d'Alger, gardée par Dieu. Derniers jours de Safar 1223. » (Du 17 au 26 avril 1808).

§ 2<sup>e</sup>. — SIDI EMBAREK EL-BAHRI.

Sur les rochers de la côte, entre l'abattoir actuel et la chapelle de Sidi Abd-el-Kader, se trouvait le tombeau de Sidi Embarek el-Bahri, que ne fréquentaient que de rares visiteurs et qui n'avait ni dotation ni oukil.

---

2<sup>e</sup> PARTIE. — QUARTIERS MOYENS.

---

SECTION 1<sup>re</sup>. — NORD.

---

CHAPITRE LXXIII.

§ 1<sup>er</sup>. — MOSQUÉE FOUK ALI BITCHNIN, RUE DE LA CASBAH.

Cette petite mosquée tirait son nom de sa situation. On l'appelait simplement *Djama fouk Ali Bitchnin*, la mosquée qui est au-dessus d'Ali Bitchnin, c'est-à-dire au-dessus de la mosquée de ce nom. Cette dernière, sise à l'angle des rues de la Casbah et Bab-el-Oued n'est autre, on se le rappelle, que l'église actuelle de N.-D.-des-Victoires. Quelques titres de propriétés, antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, indiquent la petite mosquée dont il s'agit comme étant sise à *el-Djebila*, la petite colline.

Cet édifice conserva son affectation pendant les premières années de la conquête et reçut le n<sup>o</sup> 69 de la rue de la Casbah. Son emplacement est compris dans la maison qui porte actuellement le n<sup>o</sup> 7 de cette rue.

§ 2<sup>e</sup>. — MOSQUÉE EL-AKHDEUR, RUE DU LOCDOR.

Le nom d'El-Akhedeur (الأكهدور) porté par cette petite mosquée, avait été, probablement, celui d'un oukil, mais ni la tradition ni les documents n'offrent de renseignements précis sur ce sujet. Je dois

ajouter que l'édifice dont je m'occupe n'est point consigné sur l'ouk-fia des établissements religieux et que je ne l'ai vu mentionné que dans un seul titre de propriété portant la date de 1231 (1815-1816).

Cet édifice reçut le n° 25 de la rue du Locdor, — à laquelle il a donné son nom, — et fut démoli en 1844, son emplacement est compris dans la maison ayant une entrée rue du Chat n° 1 et une autre porte rue du Locdor, n° 12, à l'un des angles de laquelle est établie une fontaine.

#### CHAPITRE LXXIV.

##### MOSQUÉE AKHERMIMOUN, RUE AKERMIMOUT.

Voici les renseignements que j'ai pu glaner au sujet de cette petite mosquée, qui portait simplement le nom de son quartier.

I. Mosquée (mesdjed) située au-dessus du four de Ben Zeurman, à *'okbet echerchali* (la montée du Cherchallien). (Oukfia).

II. Mosquée situé à *'okbet echerchali*, près des ruines de Ben Mimoun (Akherab ben Mimoun), au-dessous de la vieille Casbah, et dont est imam Mustapha ben —, dit Ben Kroumba (acte de 1171, soit 1757-1758).

III. Mosquée sise à *'okbet echerchali* et dont est imam le sid Mohammed fils du défunt Sid Mustapha connu sous le nom de Ben Kroumba (acte de 1216, soit 1801-1802).

Il résulte d'un acte de 1169. (1755-1756), qu'à cette époque le nommé Mohammed fils d'Abd-Allah fils de Mimoun, était propriétaire d'immeubles en ruines sis à *'okbet echerchali* (la montée du cherchallien), au-dessus du four du fils Zeurman et au-dessous de la vieille Casbah. Cette circonstance fit changer le nom du quartier et l'habitude de le désigner en rappelant l'existence des ruines appartenant au fils de Mimoun a prévalu et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Seulement, la domination un peu longue de *Akherab Ibn Mimoun* s'est contractée dans la bouche des indigènes en *Akhermimoun* mot que nous avons rendu encore plus incompréhensible en le transformant en *Akermimout*.

Cet édifice reçut le n° 4 de la rue Akermimout et le n° 14 de la rue du Chat. Abandonné par les musulmans, il fut aliéné en 1840, et son emplacement est compris dans la maison portant le n° 9 de la rue Akermimout.

ALBERT DEVOULX.

(A suivre)